



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 MARS 2025 A 19H30

Le 17 mars 2025, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 11 mars 2025 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUI, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Karla AREL, Franck CHAUVÉAU, Eléonore MORENO, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Naïma FERROUDJI, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, Patricia BARTOLI, José MARTINS, Marie-France MICOUD, Quentin CHOLLET, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE, Thomas ZLOWODZKI, Nancy LE FOLL.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Séverine BUSSON (pouvoir à Nadia CARCASSET), Brahim OUAREM (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Philippe DECOMBLE (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Marie-Christine CRIBIER (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Jacques BOULANGER (pouvoir à Marc LE MEUR), Norman PANTER (pouvoir Alice SEBBAG), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jérémy SIMON (pouvoir à Philippe ROGER) Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Mohammed ZAOUI) Zagros-Hammi TUM (Pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY).

Absents Excusés :

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 29
représentés : 10
absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Madame Patricia BARTOLI est élue secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025

Délibération n°25-30

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Administration Générale

Affaire suivie par Claire PIERONI

COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE AU CONSEIL DE SA DELEGATION DE POUVOIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122.22 et L.2122.23,

VU la délibération n°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21, 25 de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal de ladite délégation, à savoir :

N°2025-22 Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le 1^{er} degré

N°2025-11 Signature de contrat d'engagement avec Mme Sandra Chainay – psychologue

N°2025-26 Contrat d'engagement avec Mme Aude Ehrhardt

N°2025-1 Spectacle pour les festivités 2025

N°2025-2 Signature d'une convention avec UMPS 91

N°2025-4 Signature du contrat avec Fabrice Vecchione pour les festivités de janvier 2025

N°2025-5 Signature de contrat avec Marie Siozac pour les festivités de janvier 2025

N°2025-9 Signature du contrat avec Joël Mazurier pour les bals 2025

N°2025-10 Signature du contrat avec Max Bitor pour les bals 2025

N°2025-20 Contrat avec Pascal De Smet et sa chanteuse Katia Decis - Bal du carnaval

N°2024-280 Signature d'une convention de partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois

N°2025-12 Convention de partenariat avec l'association Lulla Music

N°2025-13 Convention de financement avec la SEAM pour le versement d'une aide au Partothèques

N°2025-23 Convention d'occupation du domaine public parcelle BE 207 sise 1 rue R. Rolland avec SFR

N°2025-24 Convention d'occupation du domaine public parcelle BA 338 sise Place R. Perriaud avec SFR

N°2025-17 Animation d'une ferme pédagogique pour la 18ème fête des plantes du 26 et 27 avril 2025

N°2025-25 Prêt d'un broyeur à déchets végétaux par l'Agglomération Cœur d'Essonne

N°2025-3 Convention de mise à disposition d'un logement sis 1 Av E. Zola -3ème étage

N°2025-27 Convention de mise à disposition d'un logement sis 24 rue de l'Orangerie

- N°2025-28 Convention de mise à disposition d'un logement sis 1 Av E. Zola - 2ème étage droite
- N°2025-16 Bail professionnel avec la Ligne de l'Enseignement 91
- N°2025-18 Baux professionnels avec des professionnelles de santé - Cabinet médical au 14 rue d'Holbach
- N°2025-30 Signature d'un avenant au bail commercial avec la SAS Crousti Max
- N°2025-6 Location vaisselle pour les festivités 2025
- N°2025-8 Maintenance du serveur RADIUS
- N°2025-15 Formation du personnel avec Intermeta
- N°2025-21 Signature d'un contrat d'assurance "Bus" avec AXA
- N°2025-19 Régie d'avances du service Pôle Séniors et loisirs retraités - Modification de l'acte de création

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

